

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**MAIRIE  
D'AUBERGENVILLE**

1, AVENUE  
DE LA DIVISION LECLERC  
CS 20516  
78416 AUBERGENVILLE CEDEX



TÉLÉPHONE : 01 30 90 45 00  
mairienet@aubergenville.fr

L'an deux mille vingt deux, le lundi 27 juin à douze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de : Monsieur Gilles LÉCOLE Président.

Etaient Présents : Gilles LÉCOLE - Marie-Josée VOINIER- Françoise PERSIDE - Mario MANCUSO

Absents Excusés : Didier JAHIER - Thierry MONTANGERAND - Alexandra GODDET - Edward DANGELOT - Patricia RODI - Virginie MEUNIER

M.Patrick MAZARS n'a pas participé aux débats, étant démissionnaire du Conseil d'Administration au 1er mai 2022, en tant représentant du Secours Catholique

Les membres du Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité :

- Allocation exceptionnelle d'enseignement élémentaire et secondaire année scolaire 2022/2023,
- Allocation consommation d'énergie personnes de plus de 60 ans retraitées, personnes handicapées et non imposables,
- Allocation exceptionnelle d'énergie personnes de plus de 60 ans imposables,
- Allocation exceptionnelle énergie familles,
- Avenant contrat d'assurance statutaire du CIG,
- Subventions 2022 à une association et organisme public,
- Modification d'une délégation de pouvoir du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale au Président et en son absence au Vice-Président,
- Chocolats de Noël 2022,
- Colis de Noël 2022,
- Modification du règlement de fonctionnement de la prestation portage de repas à domicile,
- Questions diverses.

Le Maire, Président du CCAS  
Gilles LÉCOLE

